



**Pleinement engagée dans le Développement Durable,  
AMPEREL décroche en 2007  
le 1<sup>er</sup> prix de l'ECO-ACTIVITE et le 2<sup>ème</sup> prix de la RESPONSABILITE  
SOCIETALE**

Boulogne-Billancourt, le 2 avril 2007

Respecter l'environnement au quotidien par des actions concrètes, limiter l'utilisation de ressources rares pour favoriser un développement économique durable, s'impliquer dans la vie citoyenne sont des principes qui ont toujours guidé les actions d'AMPEREL.

Gilles SALSARULO, Président Directeur Général d'AMPEREL, s'attache à souligner que « la responsabilité sociétale et l'éco-activité d'une entreprise se conjuguent impérativement au présent ». Pour cela, et au-delà des installations d'équipements solaires qui constituent le cœur de l'activité de l'entreprise, AMPEREL s'est toujours attachée à :

- promouvoir ces principes au travers d'un effort pédagogique en organisant des conférences sur l'énergie solaire pour le grand public et les professionnels du bâtiment ;
- appliquer la charte « Chantier Vert » pour garantir un recyclage des équipements usagés et protéger l'environnement ;
- intégrer le développement durable et l'éthique commerciale dans le processus de vente ;
- partager les décisions avec tous les collaborateurs et favoriser le développement individuel ;
- à aider certaines écoles à financer une partie des vacances scolaires par la recette de ventes de cartouches d'encre d'imprimante usagées ;
- ...

Plébiscitée par ses clients, AMPEREL a décidé de participer au concours Développement Durable 2007 dont le jury était constitué entre autres de membres de l'ADEME, du Conseil Général des Hauts de Seine, de la Banque Populaire... Au final, AMPEREL s'est vue décerner le 1<sup>er</sup> prix de l'ECO-ACTIVITE et le second prix de la RESPONSABILITE SOCIETALE des Hauts de Seine pour l'année 2007.

« Ces trophées sont le fruit du travail des équipes d'AMPEREL » souligne Gilles SALSARULO. Il ajoute qu'« il est particulièrement satisfaisant de savoir que notre entreprise s'est démarquée en Ile de France où le secteur de l'environnement compte tout de même près de 100 000 salariés ».

AMPEREL SA  
47, rue le Corbusier - 92100 Boulogne  
Tél. : 01 41 22 14 10 - Fax. : 01 41 22 14 19  
Contact Presse : [servicepresse@amperel.fr](mailto:servicepresse@amperel.fr)  
[www.amperel.fr](http://www.amperel.fr)